

présentation de la zone agro-industrielle
d'Obala - Nanga-Eboko¹

J.-C. BARBIER

sociologue ORSTOM

Centre des Sciences Economiques et Sociales (C.S.E.S.)
Institut des Sciences Humaines
ONAREST - YAOUNDE

1) Article déjà paru dans la collection Travaux et Documents de l'I.H.S., n° 5, Yaoundé, 1977.

sommaire

INTRODUCTION

- I Une région ouverte à l'agro-industrie
- II Complexes agro-industriels et exploitations forestières
- III Quelques problèmes sociaux

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

TABLE DES MATIERES

Mbandjok en 1977, doté de deux puissants complexes agro-industriels sucriers, symbolise l'essor sucrier du Cameroun. Mais désormais, Mbandjok s'inscrit plus largement dans une vaste zone à vocation agro-industrielle et il convient dès lors d'évoquer son destin régional par une présentation des principales activités présentes et futures de cette zone. Nous soulignerons aussi les problèmes sociaux que le développement de l'agro-industrie à cet endroit n'est pas sans poser.

1. une région ouverte à l'agro-industrie

En 1968, l'ouverture de l'usine de la SOSUCAM à Mbandjok amorce un changement radical de l'ensemble régional constitué par le département de la Haute-Sanaga et l'arrondissement de Yoko. Cette région peu peuplée, traversée par la ligne de chemin de fer Yaoundé-Ngaoundéré, présente des sols relativement fertiles et une pluviométrie adéquate pour la réalisation de grandes plantations de tabac (la S.C.T. à Batchenga), de cannes à sucre (SOSUCAM, CAMSUCO), de riz (Sanaga Rice Corporation en projet), d'ananas (en projet), etc... à cela s'ajoutera la création en 1978 d'une zone d'embouche bovine (MIDEBOM). L'ensemble couvrira une vaste superficie de plus de 100 000 ha, pratiquement continue puisque les concessions sont voisines (fig. 20).

Tableau 1 : Superficies des complexes agro-industriels de la région Obalo - Nanga Eboko

	superficies totales (en ha)	dont mises en valeur en 1977 (en ha)	pouvant être exploitées vers 1985 (en ha)
S.C.T.	3 000	40	40
SOSUCAM	13 000	6 000	8 000
CAMSUCO	11 200	696	10 600
extension CAMSUCO	10 000	-	10 000
Sanaga Rice C.	12 000	-	5 500
Projet "ananas"	12 700	-	6 800
Zone agro-indus. du Mbam (reste)	52 300	-	-
MIDEBOM	440	-	440
total	114 640	6 736	31 380

16 000 ha sont déjà mis en valeur par la SOSUCAM et la CAMSUCO, et c'est sur une distance de plus de 20 km que le visiteur circule de Mbandjok à Mbézoa, sur une route de plantation de 14 m de large, entre des champs de cannes à sucre qui s'étendent à perte de vue ; spectacle qui étonne et n'est pas sans rappeler les grandes plantations de palmiers à huile, d'hévéas et de bananiers de la région de Buéa et du Mungo.

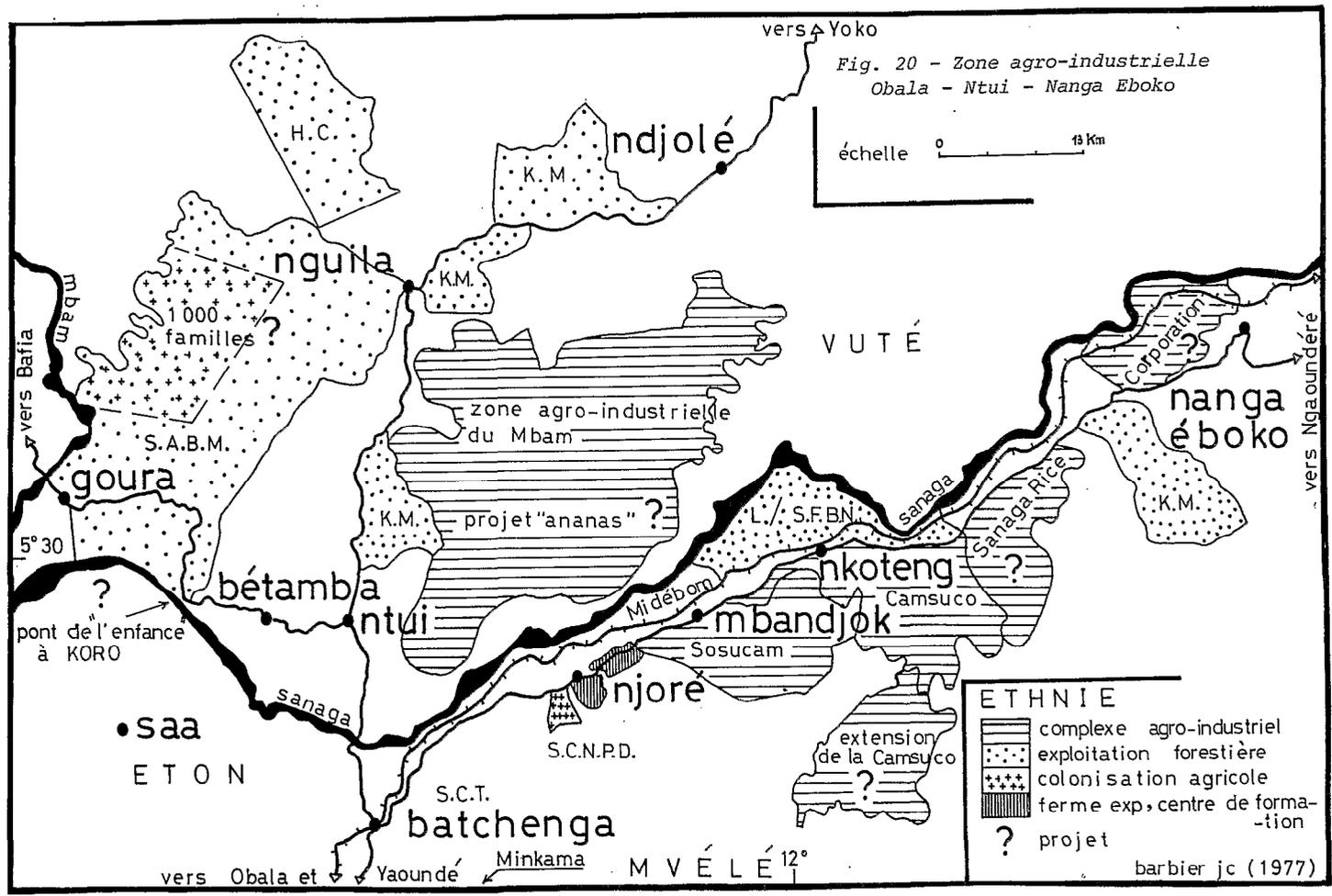


Fig. 20 - Zone agro-industrielle
Obala - Ntui - Nanga Eboko

échelle 0 13 km

ETHNIE

- complexe agro-industriel
- exploitation forestière
- colonisation agricole
- ferme exp. centre de formation
- projet

barbier jc (1977)

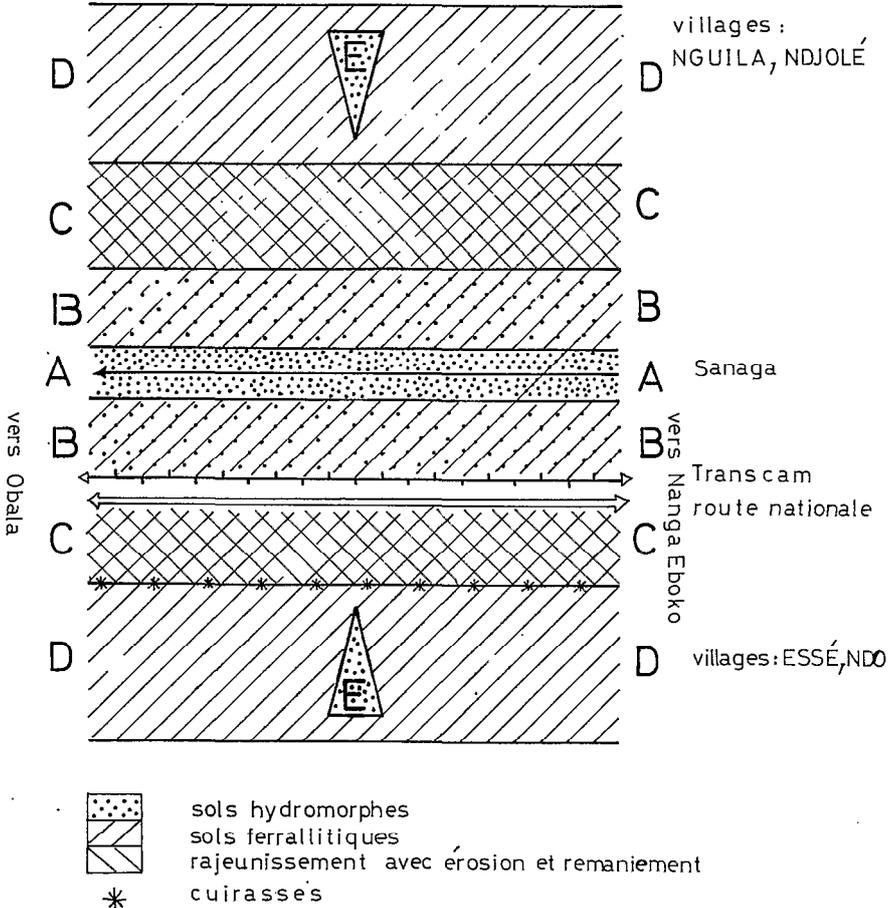


Schéma d'après VALLERIE, ORSTOM 1971

BARBIER J-C (1977)

Fig. 21 - Distribution des sols dans la région de Mbandjok de part et d'autre de la Sanaga

Là, dans la province du Sud-Ouest, on pouvait évaluer les superficies plantées en 1975 par les 4 grands complexes agro-industriels (C.D.C., PAMOL, W.C.D.A., CADBURY AND FRY) à 45 000 ha, et les salariés permanents¹ à environ 18 500.

D'Obala à Nanga-Eboko, le milieu naturel se prête à cette multiplication des complexes agro-industriels. Il s'agit d'une pénélaine au réseau hydrographique relativement lâche et peu encaissé. Les sols sont ferrallitiques dans leur majorité ; à l'exception des vallées où l'on trouve des sols hydromorphes.

Ces sols ferrallitiques sont fortement désaturés d'où un potentiel minéral très faible². Les apports minéraux provenant des brûlis suffisent à assurer des récoltes satisfaisantes dans le cadre de l'autoconsommation, mais l'apport d'engrais se révèle nécessaire pour les cultures plus extensives. Cet apport d'engrais n'est pas un obstacle pour l'agro-industrie et celle-ci peut utiliser ces sols dont les qualités physiques conviennent à une agriculture mécanisée : terrains plats, sols profonds (épais de 4 à 20 m), texture en surface sablo-argileuse, ... "propriétés physiques entraînant un bon drainage interne et une capacité de rétention en eau correcte"². A noter cependant un problème de déficit de l'alimentation hydrique des plantes en saison sèche.

Une partie de ces sols ferrallitiques sont "rajeunis avec érosion", c'est-à-dire qu'ils présentent dans leur partie supérieure des "sols graveleux à matrice très argileuse"³, la fertilité dépend alors de l'intensité du concrétionnement. Au sud de la Sanaga, on note même la présence de quelques cuirasses.

Enfin les sols hydromorphes des vallées (par exemple la large vallée de la Maloko, affluent de la rive droite de la Sanaga, les vallées entre Njoré et Essé au sud de la Sanaga) sont minéraux à gley d'ensemble, parfois associés à des sols humides à gley. Ces sols manquent de phosphore, mais comportent une richesse chimique qui rendrait possible une riziculture intensive.

Ces sols se distribuent de part et d'autre de la Sanaga selon le schéma ci-joint en partant de ce fleuve :

- A. sols hydromorphes et peu évolués, sur les alluvions mêmes de la Sanaga,
- B. sols hydromorphes et ferrallitiques (jaunes sur gneiss),
- C. sols ferrallitiques fortement désaturés, rajeunis avec érosion et remaniement (rouges sur gneiss ou quartzite),
- D. sols ferrallitiques fortement désaturés typiques modaux (rouges sur gneiss),
- E. sols hydromorphes minéraux à gley d'ensemble (associés à des sols humides à gley) sur alluvions ou roches métamorphiques, dans les vallées des affluents de la Sanaga.

1) COURADE G., in Atlas Ouest I - indique une superficie plantée de 36 751 ha en 1970 et une prévision de 45 000 ha pour 1975. Le nombre de salariés permanents était de 15 172 en 1969.

2) «... Le pH de ces sols est faible et peut être préjudiciable à l'obtention de forts rendements pour certaines cultures comme celles du cacaoyer, des agrumes ou de la canne à sucre». (VALLERIE M., 1971, Cartes pédologiques du Cameroun, Centre-Sud, feuille Bafia) - ORSTOM, Yaoundé, 126 p. multigr.

3) VALLERIE M., 1971, op. déjà cité.

On s'aperçoit que la distribution du peuplement obéit en partie à la qualité des sols. Les villages les plus importants sont situés sur les sols ferrallitiques typiques modaux. C'est le cas de Essé et de Ndo au sud de la Sanaga, et de Nguila et Ndolé au nord. Les populations Vuté qui ont traversé la Sanaga à la fin du XIXème siècle et au début de ce siècle, donc récemment, ont dû s'installer sur des terres moins riches (B et C)¹.

Les voies de communication, route et voie ferrée, ont emprunté les sols ferrallitiques du groupe C, évitant ainsi les terrains trop humides en saison des pluies. Elles se situent précisément à la limite des sols B et C.

On aura l'occasion d'expliquer plus loin comment l'implantation des complexes agro-industriels rejette les populations autochtones Vuté de Njoré, Mbandjok et Ouassa Babouté entre les voies de communication et le fleuve, c'est-à-dire sur les terres du groupe B en partie inondées en saison des pluies.

Cette compatibilité de la région d'Obala - Nanga-Eboko avec l'agro-industrie de par ses sols appropriés, s'est trouvée renforcée du fait d'une pluviosité convenable, d'un peuplement relativement faible, et de la mise en place d'une voie ferrée doublant un axe routier déjà existant.

Ces mêmes facteurs continuent de jouer au-delà de Nanga-Eboko; et la région, que nous venons de présenter brièvement, s'intègre dans un ensemble plus large englobant toutes les activités liées au Transcam et mettant en valeur de vastes superficies. S'ajoutent ainsi aux complexes déjà cités, la SODEBLE, productrice de blé, qui se situe dans la partie la plus septentrionale du Transcam, à une centaine de kilomètres au sud de Ngaoundéré; et la SOFIBEL qui est chargée de la mise en valeur du massif forestier de Deng-Deng. Nous incluons cette entreprise forestière dans la liste des complexes agro-industriels, à la différence des autres sociétés forestières actuellement opérantes au Cameroun, car la SOFIBEL vise à une exploitation permanente et non plus temporaire de la forêt en se dotant d'un programme de régénération. D'autre part, une zone est réservée à l'agriculture dans le domaine confié à la SOFIBEL.

On obtient en ajoutant ces deux derniers complexes à ceux de la région Obala - Nanga-Eboko, une superficie totale de plus de 525 000 ha.

1) Leurs activités guerrières compensaient par ailleurs largement cette situation agricole moins favorable.

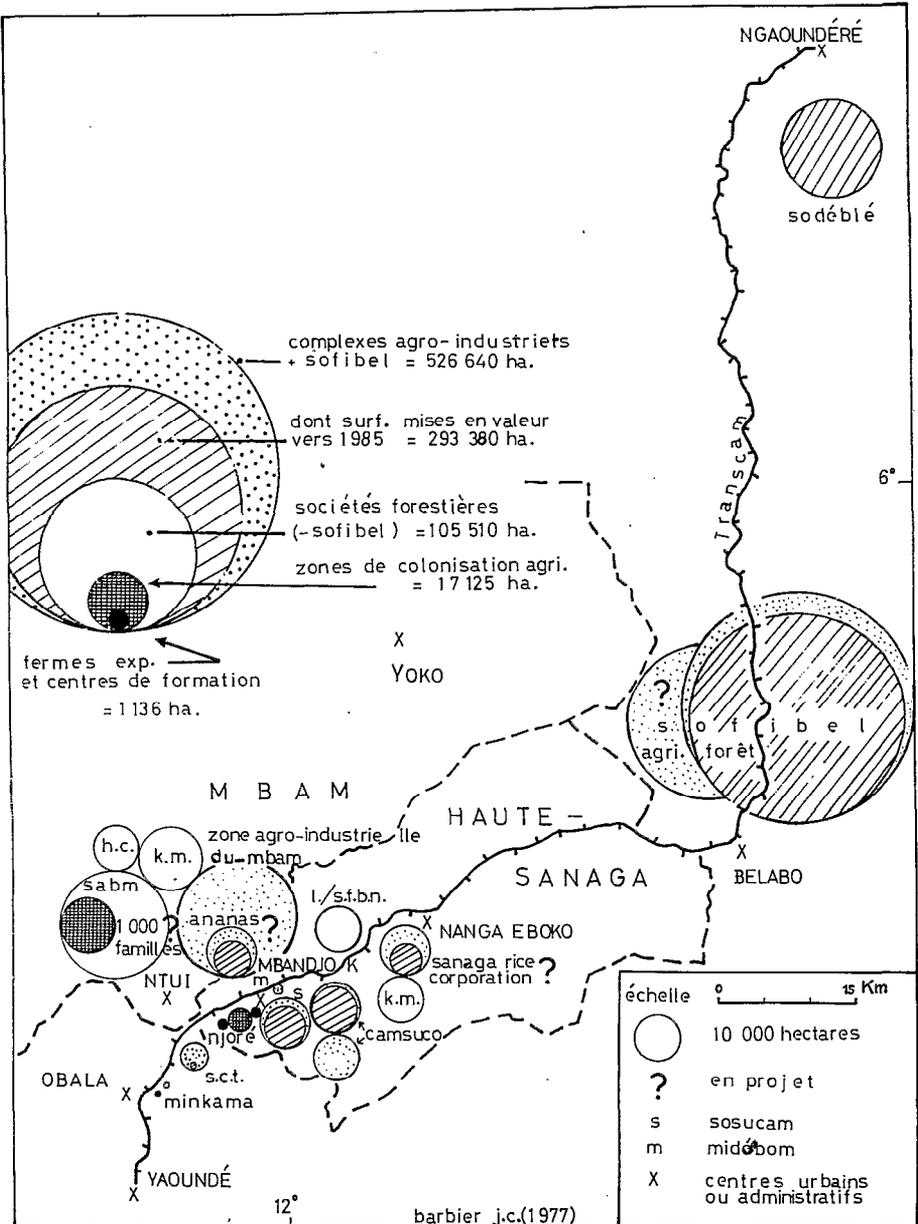


Fig. 22 - Complexes agro-industriels - Sociétés forestières et opérations de développement dans le centre du Cameroun Superficies 1977-85 (650 411 ha)

Tableau 2 : Superficies des complexes agro-industriels
le long du Transcam.

	Superficies totales (en ha)	dont mises en valeur en 1977 (en ha)	dont pouvant être exploitées vers 1985 (en ha)
région Obala-Nanga Eboko	114 640	6 736	31 380
SOFIBEL :			
. exploit. forestière	250 000	-	212 000
. agriculture	112 000	-	?
SOEBLE	50 000	500	50 000
total	526 640	7 236	293 380

Cette formidable emprise des complexes agro-industriels sur le sol de part et d'autre du Transcam se réalise dans une région très faiblement peuplée. Il n'en reste pas moins qu'elle risque de rejeter à la périphérie du système les quelques populations autochtones présentes. Ce processus s'est déjà réalisé dans la région de Mbandjok où la SOSUCAM, puis la CAMSUCO, ont exproprié (et indemnisé) les exploitants agricoles dont les plantations et les champs se situaient au sud de la route. Nous avons déjà dit à propos des populations Vuté de Mbandjok qu'elles n'avaient en définitive guère profité de l'implantation d'un complexe agro-industriel sur leur patrimoine foncier.

Cette multiplication de complexes agro-industriels le long du Transcam, se traduit aussi par une très forte immigration. Ces complexes sont en effet grands consommateurs de main d'oeuvre. Celle-ci déjà nombreuse à la SOSUCAM et à la CAMSUCO, atteindra un volume important si les plantations de riz et d'ananas se réalisent. On a déjà plus de 8 000 salariés pour la seule région d'Obala - Nanga Eboko.

Tableau 3 : Salariés de l'agro-industrie 1977-1985

	nombre de salariés en 1977			vers 1985 (évaluation)
	permanents	temporaires	total	
S.C.T.	400	120	520	520
SOSUCAM	2 600	200	2 800	3 000
CAMSUCO	3 500	1 500	5 000	6 000
SANAGA RICE C.	-	-	-	240
Projet ananas	-	-	-	19 100
MIDEBOM	-	-	-	20
total	6 500	1 820	8 320	28 880
SOFIBEL	200	-	200	685
SOEBLE	-	110	110	160
total	6 700	1 930	8 630	29 725

Avant d'analyser les problèmes posés par cette immigration massive et récente de salariés, nous allons procéder à une brève présentation de ces complexes¹.

1) Cette documentation a été principalement recueillies auprès de la S.N.I. (Société Nationale d'Investissement). Cet organisme est, en effet, le fer de lance de la politique camerounaise dans le domaine de l'agro-industrie et, à ce titre, la S.N.I. est chargée d'entrer en contact avec les multinationales et les groupes financiers.

*2. complexes agro-industriels
et exploitations forestières*

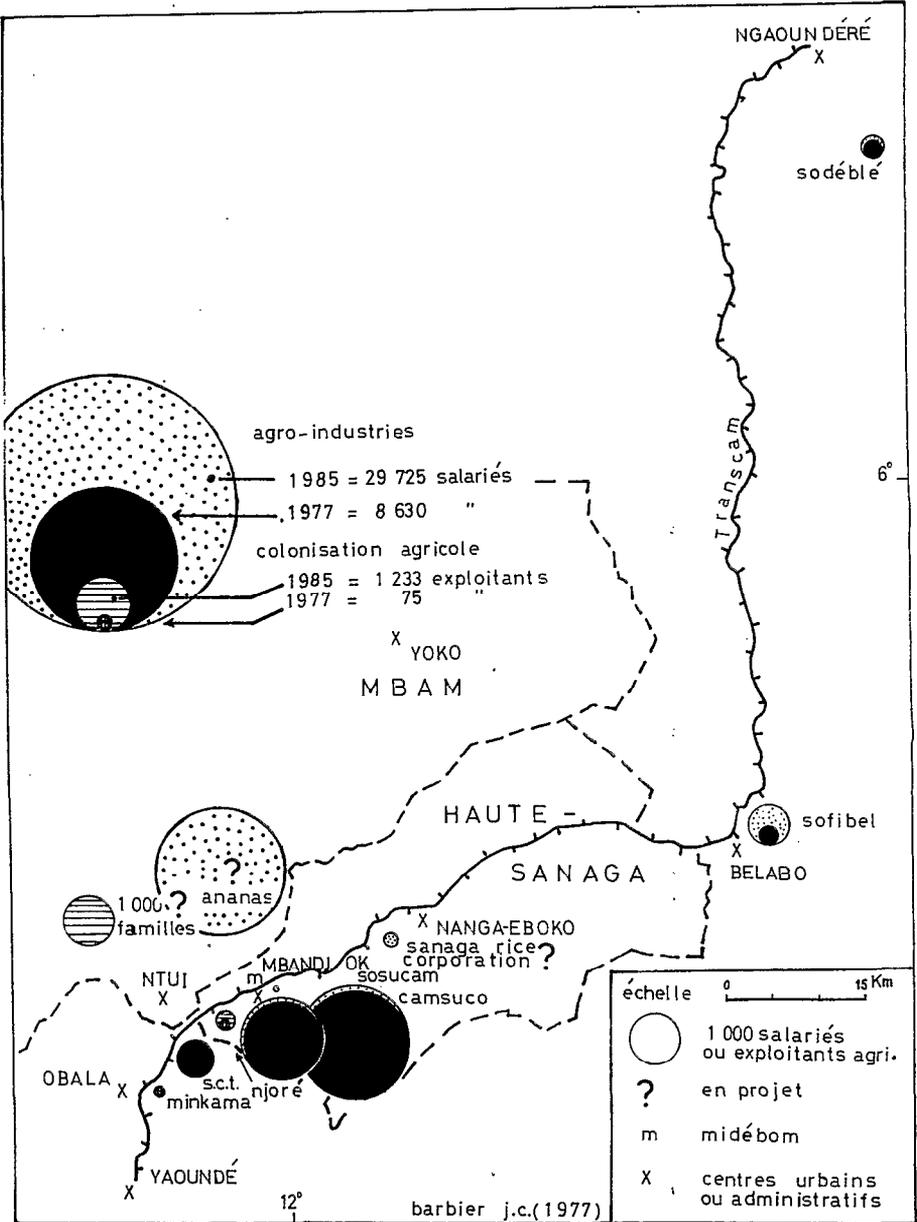


Fig. 23 - Complexes agro-industriels et opérations de colonisation agricole dans le centre du Cameroun
Salariés et exploitants agricoles 1977-85

les complexes agro-industriels existants en 1977

la société camerounaise des tabacs (S.C.T.)

Il s'agit de l'ancienne SEITA fondée en 1945 à Batchenga, devenue ensuite SITAC, puis SFCT¹ et enfin SCT. La SEITA avait repris une ancienne plantation de tabac datant de la période allemande. Ce domaine a une superficie de 3 000 ha sur le finage du village Ballong. L'activité de cette plantation donna rapidement naissance à une agglomération du nom de Batchenga qui atteignit 2 500 habitants en 1967. Ce chiffre peut être considéré comme un maximum car, à cette date là, la plantation de tabac n'avait pas encore réduit ses activités, et le chantier de la COGEFAR, entreprise chargée de poser les rails du Transcamerounais, stationnait à Batchenga.

Tableau 4 : Population de Batchenga en 1967

	H	F	total
Batchenga - village	594	559	1 153
camps : S.F.C.T.	588	487	1 075
COGEFAR	217	127	344
total	1 399	1 173	2 572

Cité par A. FRANQUEVILLE in "Deux essais sur les relations ville-campagne au nord de Yaoundé", 1970, Yaoundé, ORSTOM, 174 p.

Aujourd'hui, la plantation de la SCT exploite seulement 40 ha sur les 3 000 ha de son domaine. Il ne s'agit pas en effet d'une plantation de production, mais d'une station expérimentale dont le rôle est de sélectionner et de produire des semences afin d'approvisionner la zone des petites plantations individuelles de l'est du Cameroun. C'est

1) En 1969, 80 ha étaient exploités, ce qui donnait une production de 75 tonnes, soit 40% de la production totale de la S.F.C.T.

dans cette station expérimentale que 4 lignées ont été sélectionnées à partir d'un tabac originaire de SUMATRA. Les champs consacrés à la recherche représentent 1/10 des plantations, les autres 9/10 étant consacrés à la production des semences. Les feuilles de tabac sont récupérées bien que ce ne soit pas là la fonction principale de la station (cela donne une production qui, selon les années, se chiffre entre 35 et 60 tonnes)¹.

Après une restriction de ses activités due à une baisse des cours mondiaux en 1969/70, la station expérimentale a repris son rythme normal. La S.C.T. emploie actuellement 400 salariés permanents. S'y ajoutent de nombreux saisonniers (de 100 à 200) pour la transplantation, la cueillette, la ligature des feuilles en paquets, etc... Pour la plupart, ce sont des jeunes gens des villages environnants et des écoliers.

La plantation joue un rôle de fixation de la population villageoise locale. 83 % des villageois qui n'ont jamais quitté Batchenga y ont travaillé à un moment ou à un autre, et parmi ceux qui sont revenus au village après émigration, 75 % ont aussi profité de cette possibilité d'emploi sur place (A. FRANQUEVILLE - 1970). En dehors de l'arrondissement d'Obala, la main d'oeuvre reste recrutée régionalement, principalement dans les arrondissements de Yaoundé, Saa, Ntui, Nanga-Eboko et Bertoua. Il en résulte une stabilité de la main-d'oeuvre.

Des données statistiques plus récentes sur ce personnel de la S.C.T. (août 1978) confirment cette importance du recrutement local : la moitié du personnel (51,9 % des salariés permanents et 48,4 % des salariés temporaires) provient de la Lékié, de la région de Yaoundé (départements de la Méfou, du Mfoundi, du Nyong et Mfoumou) et des départements voisins de la Haute-Sanaga et du Mbam. Par ailleurs, on constate que les originaires du nord constituent désormais un important contingent : un salarié sur quatre et un temporaire sur cinq.

Tableau 4 bis : Origine géographique du personnel de la S.C.T. en août 1978, en %

	permanents	temporaires
Lékié	19,6	17,3
région de Yaoundé	19,6	12,7
Haute Sanaga, Mbam	12,7	18,4
Est	10,8	12,1
Sud et littoral	6,4	5,8
Ouest et N-W	4,9	14,1
Nord	26,0	19,6
	100,0	100,0

Les mêmes données statistiques confirment d'autre part la relative stabilité de ce personnel, du moins pour ce genre d'entreprise, puisque 43 % des salariés permanents ont été recrutés depuis plus de 5 ans. Parmi les plus anciens on peut remarquer une majorité de locaux et un noyau consistant de "nordistes".

1) La culture «en secteur», c'est-à-dire dans les villages, est considérée comme plus rentable que la culture en grande plantation, malgré une moins bonne productivité ; d'où l'abandon de Batchenga en tant que plantation de production (FRANQUEVILLE A., 1970).

Tableau 4 ter : Ancienneté des salariés "permanents"
de la S.C.T. en août 1978

ancienneté	5 ans et moins	de 6 à 10 ans	plus de 10 ans	
années	1974 - 1978	1969 - 1973	1968 et avant	
ensemble	57,1 %	33,1 %	9,8 %	100 %
"locaux"	48,5 %	55,5 %	60,0 %	
Nord	28,3	20,7	30,0	
autres	23,2	23,6	10,0	
total	100,0	100,0	100,0	

Un système d'accès à la terre pour le personnel encourage assurément cette stabilité. La S.C.T. ouvre des champs de tabacs à l'intérieur de son propre domaine, mais aussi dans les terroirs des villages environnants et selon la procédure suivante : la S.C.T. défriche la portion qui lui est nécessaire, l'utilise un an, puis les villageois récupèrent leur terrain et y sèment des arachides pour leur propre compte, pendant que la S.C.T. défriche une autre portion... Ce procédé permet la culture du tabac sur des terres neuves et le respect des jachères pour le bon renouvellement des sols du domaine. L'espace ainsi mis en valeur est suffisamment grand pour correspondre largement aux possibilités de culture des villageois et pour attribuer quelques lopins de terre aux salariés permanents en vue d'une production vivrière individuelle et pour eux-mêmes. Il s'agit évidemment d'un simple droit d'usage.

Par ailleurs, Batchenga reste une gare importante. Même après le départ de la COGEFAR, la gare de Batchenga continue en effet à assumer l'entretien de la voie. Plusieurs dizaines d'ouvriers, pour la plupart célibataires, résident dans un camp aux abords immédiats de la gare. D'autre part, le développement des exploitations forestières au nord de la Sanaga (Sociétés Koury Michel, et S.A.B.M.) et l'évacuation du bois par le Transcamerounais, expliquent la présence d'un important parc à bois à Batchenga pouvant employer une dizaine de personnes.

la Sosucam

La SOSUCAM dispose d'une concession de 13 000 ha dont 8 000 ha sont effectivement cultivables pour des plantations de cannes à sucre. En 1976/77, 6 000 ha étaient cultivés.

Tableau 5 : SOSUCAM
Evolution des superficies plantées

1969	2 000 ha
1970	2 600
1972	3 500
1975	5 500
1977	6 000

La production de sucre raffiné atteignait 27 000 tonnes en 1975/76, et 29 500 tonnes en 1976/77. La production annuelle prévue est de l'ordre de 30 000 tonnes.

La situation du personnel au 1er juillet 1977 était la suivante:

Tableau 6 : SOSUCAM - situation du personnel au 1er juillet 1977

<i>cadres expatriés</i>	25 (environ)	
<i>cadres supérieurs camerounais</i>	10 (environ)	
<i>agents de maîtrise</i>	40	
<i>employés de bureau, surveillants, encadrement agricole</i>	281	
<i>chauffeurs, ouvriers, aides-chauffeurs</i>	576	
<i>manoeuvres spécialisés</i>	348	
<i>manoeuvres agricoles</i>	1 309 (environ)	
	<u>2 589</u>	
<i>travaillant à l'usine</i>	604	soit 23,3%
" à la culture	1 749	67,6
" dans les services généraux	236	9,1
	<u>2 589</u>	<u>100</u>

En fait, le nombre de manoeuvres agricoles est, durant la campagne, plus élevé : il peut dépasser 1 500 salariés. On peut donc estimer à près de 2 800 le nombre de personnes employées par la SOSUCAM.

A noter que ces manoeuvres agricoles de la SOSUCAM sont maintenant pour la plupart engagés comme permanents sur contrat de 2 ans, ce qui assure une plus grande stabilité du personnel.

la Camsuco

La CAMSUCO (Cameroon Sugar Company INC) a été créée le 2 mars 1975. S'ajoutant à la SOSUCAM, elle assure au Cameroun un rôle de premier plan quant à la production sucrière. Non seulement le Cameroun pourra faire face à sa demande interne, mais il fournit actuellement en sucre les populations des Etats voisins. La réalisation prochaine d'un troisième complexe agro-industriel sucrier (AGRILAGDO) dont l'assemblée constitutive s'est tenue le 25 octobre 1977, ne peut que confirmer le Cameroun dans ce rôle¹.

1) AGRILAGDO aura son siège à Garoua et s'établira dans la vallée de Lagdo. Une ferme pilote de 50 ha est prévue à Kéréwa pour y expérimenter de la canne à sucre mais aussi du soja, du maïs et du sorgho.

Une période expérimentale fixée à trois ans sera financée par la Société Nationale d'Investissement et son partenaire, la firme canadienne Redpath Sugar Company. Ultérieurement, il s'agira de produire 50 000 tonnes de sucre raffiné. Contrairement à la SOSUCAM et à la CAMSUCO, la culture sera irriguée.

Ce rôle du Cameroun se situe précisément entre l'échec de la politique sucrière du Congo dont la production était tombée à 25 000 t après la nationalisation de la Société Industrielle Agricole (SIA)¹, et avant la mise en place, dans la partie septentrionale du Nigéria, d'importants complexes agro-industriels sucriers.

La CAMSUCO a un capital social de 4 milliards de F CFA se répartissant ainsi :

Tableau 7 : CAMSUCO - Répartition du capital social

S.N.I. ²	62,125 %
CNPS (Caisse Nationale de Prévoyance Sociale)	25,0
SOMDIAA ³	3,75
CEGEFAR ⁴	8,75
capitaux privés camerounais	0,375

Son lancement a été soutenu par plusieurs banques : la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), la Banque Allemande de Crédit (DEG), la Banque de l'Union Européenne (BUE), la Banque Nationale de Paris (BNP).

La CAMSUCO a à sa disposition un domaine de 11 200 ha dont 10 600 sont utilisables. La mise en valeur de cette superficie est ainsi programmée :

1) Le Congo se retire de l'accord sucrier de l'OCAM et, en 1970, nationalise la S.I.A. qui était contrôlée par les Grands Moulins de Paris, par l'intermédiaire de la Société Jean Vilgrain. Dès lors, ce sera la chute vertigineuse de la production en dépit d'une assistance technique cubaine :

- 1969 95 000 tonnes
- 1970 75 950
- 1971 64 157
- 1972/73 24 000
- 1973/74 25 000

Une partie des anciennes plantations de cannes à sucre est même tombée en friche, et le Congo ne peut plus honorer ses contrats de livraison avec le Tchad et la R.C.A. Il connaît également des difficultés pour satisfaire entièrement sa consommation interne qui se chiffre à 6 000 tonnes.

2) dont 51 % à titre irréductible.

3) SOMDIAA : Société Multinationale de Développement pour les Industries Alimentaires Agricoles.

4) CEGEFAR : Compagnie Générale de Participation financière (organisme français).

Tableau 8 : CAMSUCO : prévision des surfaces récoltées 1976/77-1981/82

1976/77	696 ha
1977/78	4 546
1978/79	8 098
1979/80	9 160
1980/81	9 160
1981/82	9 160

A noter par ailleurs, que la CAMSUCO pourra compter sur une seconde zone, pour une expansion ultérieure éventuelle, aussi importante que la première, et qui se situe plus au sud, derrière les Monts Angouma, en direction du village Simban.

La production doit atteindre 50 000 tonnes de sucre en 1979/80 selon la progression suivante :

Tableau 9 : CAMSUCO : production sucrière 1976/77-1979/80

1976/77	1 000 tonnes
1977/78	19 600
1978/79	43 000
1979/80	50 000

250 ouvriers ont participé en 1975 avec 5 cadres expatriés, au démarrage de l'entreprise : construction de l'usine et préparation du terrain. Aujourd'hui, l'usine est le centre d'une vaste fourmilière où s'activent plus de 3 500 salariés. A la fin du mois d'août, les salariés de la CAMSUCO étaient au nombre de 3 553 auxquels il faut ajouter de 1 500 à 2 000 saisonniers lors de la pleine campagne sucrière. L'effectif se situe alors aux environs de 5 000 personnes.

La répartition du personnel permanent entre les divers services de la CAMSUCO est la suivante :

Tableau 10 : CAMSUCO répartition du personnel permanent

culture	79,3 %
usine	11,5
services généraux	9,2
	<u>100 %</u>

1 124 agents de la CAMSUCO sont logés par l'entreprise et répartis dans 4 cités. Ce chiffre sera porté à 1 830 agents logés en 1978.

Une première cité est située sur une colline dominant l'usine. C'est la cité des cadres supérieurs avec 34 maisons. Les agents de maîtrise et les cadres moyens disposent d'une autre cité jouxtant l'usine avec 40 logements.

Un peu séparée de cette seconde cité, mais restant cependant à proximité de l'usine, la cité "Nanga" abrite 420 ouvriers d'usine, employés de bureau et quelques capitas et pointeurs de l'agriculture.

Enfin les ouvriers agricoles sont plus loin, au carrefour d'une route de la CAMSUCO et de la route nationale Mbandjok-Nanga Eboko. C'est la cité Martin avec pour l'instant 630 logements.

En 1978, la capacité des deux dernières cités va être portée respectivement à 460 et 1 300 logements. Ont été également construits une école de 6 classes de 50 élèves, un hôpital avec 40 lits et une salle d'accouchement.

Par cette politique d'accueil du personnel, la CAMSUCO cherche à éviter les problèmes de main-d'oeuvre rencontrés par la SOSUCAM lors des premières années de son installation. En contre-partie d'une retenue modeste de 1 000 F sur le loyer et moyennant une régularité dans la présence au travail, le travailleur salarié peut accéder à un logement en dur et qui dispose d'un équipement sanitaire minimum. Il y est logé avec sa famille ce qui fait, de ces cités, des camps de travailleurs d'un standing supérieur. Remarquons cependant que la moitié environ des travailleurs permanents devront se loger par leur propre moyen, sans compter les saisonniers lors de la pleine campagne.

la zone d'embouche de Mbandjok

Les pouvoirs publics ont toujours été désolés de constater la maigreur des bovins qui descendent à pied de l'Adamaoua vers les grandes villes du sud du Cameroun, et dont Obala est la première cité. Certes, le transfert par voie ferrée est maintenant possible grâce au Transcamerounais nouvellement construit, mais ce mode de transport est considéré comme relativement onéreux par les intéressés. D'autre part, l'usine de la SOSUCAM produit annuellement 20 000 tonnes de mélasse qui ne sont pas utilisées. Or c'est un aliment de choix pour le bétail.

De là le projet, déjà ancien, d'une zone d'embouche à Mbandjok qui va entrer dans sa phase de réalisation concrète en 1978. Déjà des bulldozers dégagent les 70 ha nécessaires à l'installation des infrastructures : bâtiments administratifs, pistes et 3 parcs pour animaux.

La Mission d'Embouche Bovine de Mbandjok (MIDEBOM) s'installe donc à Mbandjok, à deux kilomètres de l'agglomération sur la route de Nanga-Eboko au-delà du quartier "Le Plateau". Une phase expérimentale durera 3 ans. L'embouche se fera en parcs (deux parcs de 400 animaux chacun, et un troisième parc pour mettre en quarantaine les animaux qui arrivent) avec apport de mélasse, de tourteaux de coton, et peut être de soja et de maïs. Afin d'éviter des troubles intestinaux, une alimentation en fourrages complètera le menu des bovins. 20 ha sont donc prévus dans la phase expérimentale pour des cultures fourragères.

Dans une phase ultérieure, 350 ha pourront être utilisés pour le développement de ces cultures fourragères. Cette extension de la MIDEBOM aux abords mêmes de Mbandjok n'est pas sans poser un problème foncier et pour l'instant les pouvoirs publics, par prudence, ne délivreront pas de titre foncier à la MIDEBOM en dehors des 70 ha nécessaires à l'installation de ses infrastructures.

Les parcs de la MIDEBOM seront fonctionnels dès 1978. Dans la phase de réalisation, la MIDEBOM compte employer une vingtaine de personnes, dont 6 à 7 bouviers.

Le Cameroun dispose de 30 % des actions de cette société, le reste étant pris par des organismes financiers français (FAC, 5,5 %, Caisse Centrale de Coopération Economique : 64,5 %).

la Sodéblé

En dehors de la région d'Obala - Nanga Eboko, mais à l'autre bout du chemin de fer du Nord, la SODEBLE est un complexe agro-industriel de blé créé en 1975 à Wassandé à une centaine de kilomètres au sud de Ngaoundéré. L'existence de ce complexe souligne le rôle stratégique de la ligne de chemin de fer et annonce indubitablement l'implantation d'autres complexes le long de cette voie de communication qui traverse des régions actuellement très peu occupées.

Il s'agit d'une société d'économie mixte où le Cameroun a demandé la collaboration de la SOMDIAA (Société Multinationale pour le Développement des Industries Alimentaires Agricoles). Une première tranche de 500 ha a été mise en valeur en 1976/77. En 1977/78, 3 000 ha devront assurer une production de 2 700 tonnes. L'objectif est d'atteindre 125 000 tonnes de blé avec 50 000 ha en 1982/83. La construction d'une minoterie est prévue sur place. En attendant cette construction, la production actuelle est évacuée sur Douala. Quelques problèmes d'approvisionnement des engrais, d'épandage de ces engrais par avion, et d'érosion des terres mises à découvert, ont retardé quelque peu le programme initialement prévu (10 000 ha devaient être mis en production en 1977/78).

Ce complexe, grand consommateur d'espace (50 000 ha pris dans une zone d'élevage extensif d'où quelques heurts avec les communautés d'éleveurs de cette région) est très mécanisé (labours par tracteurs, épandage des engrais par avion, etc...) et n'emploie donc que très peu de main-d'oeuvre. A la fin de 1975, la SODEBLE employait 7 cadres dont 2 expatriés et une centaine de manoeuvres. A la fin de 1977, une cinquantaine d'agents seulement (en plus des 7 cadres) travaillaient comme mécaniciens, conducteurs, agents de culture, etc...), et avec le statut de temporaires. L'implantation d'une usine n'augmentera pas de beaucoup ce nombre d'emplois (10 manoeuvres au complexe stockage, et 40 autres à l'usine). En définitive, le complexe tournera à plein rendement avec 50 ouvriers à l'usine et 100 manoeuvres dans les plantations.

A noter, par ailleurs qu'une société (la S.T.P.C.) spécialisée dans le traitement des peaux et leur transformation en cuir, s'est installée à proximité de la SODEBLE (à 17 km au sud de Ngaoundéré, dans la vallée de la Vina) renforçant ainsi le potentiel industriel de cette région.

la Sofibel

De création également récente, et profitant elle aussi de la présence du Transcamerounais, la SOFIBEL est chargée de l'exploitation du massif forestier de Deng Deng¹. Les travaux sont déjà commencés et le complexe forestier sera opérationnel dans deux ans (1979/80).

La société a été créée en juin 1975 avec un capital social de 1 200 millions de F CFA. La S.N.I. (Société Nationale d'Investissement) qui y représente l'Etat camerounais en est le principal partenaire avec BECOROY (40 % des actions chacun). Le reste est partagé entre la SIFIDA (Société Internationale Financière pour les Investissements et le Développement en Afrique) (10 %) et la Chase International Investment Corporation (10 %).

Une superficie de 250 000 hectares de forêt (dont 210 000 ha effectivement exploitables) sont mis à la disposition de la nouvelle société. Par ailleurs, la SOFIBEL encadrera cinq petits exploitants forestiers.

La SOFIBEL veut être une opération pilote dans le secteur forestier national. Elle veut en effet assurer la pérennité de la forêt de Deng-Deng en procédant à un reboisement sur place des espèces détruites. Elle prévoit par ailleurs la mise en valeur de 112 000 ha pour l'agriculture². Enfin, elle s'engage à traiter sur place une partie du bois coupé, dans le cadre d'une scierie et d'une usine de contre-plaqué. Sur les 130 000 m³ de grumes que la société compte retirer annuellement de la forêt, 40 000 m³ seront exportés à l'état brut, 37 000 m³ seront utilisés par la scierie (ce qui donnera 17 000 m³ de "débités") et 50 000 autres par l'usine de contre-plaqué (ce qui donnera 24 000 m³ de contre-plaqué). Les déchets seront utilisés pour la fourniture du complexe en énergie électrique.

La SOFIBEL emploie actuellement 200 personnes. Ce chiffre sera porté ultérieurement à 650 personnes permanentes. La société utilisera 15 cadres expatriés et une vingtaine de cadres nationaux.

les projets

la Sanaga Rice Corporation

Le 27 avril 1975 s'est tenue l'assemblée constitutive de la Sanaga Rice Corporation en vue d'établir un complexe rizicole dans la région de Mbandjok.

L'implantation du complexe est envisagée pour l'instant dans les cantons d'Ouassa Babouté et de Nguinda. Si ce choix est maintenu, on verra un jour prochain le riz pousser aux abords mêmes de l'agglomération de Nanga-Eboko.

12 000 ha y sont réservés. Dans une première phase 5 500 ha doivent être mis en culture à raison de 5 000 ha de production et de 500 ha de semences. Ceci donnerait une production de 15 000 tonnes de riz décortiqué. Il s'agit d'un riz pluvial, sans irrigation, avec un très haut rendement, et qui a été mis au point par l'IRAT.

1) Le siège de la Société est à Bélabo.

2) Entre autres sont prévus des champs d'oignons et de tomates.

Un système cultural de rotation avec soja est envisagé. 3 000 ha pourront ainsi être cultivés la 7^{ème} année de fonctionnement.

Ce complexe rizicole s'ajoutera aux autres déjà existants : le SEMRY à Yagoua, la MINDOP (Plaine de Ndop) et la MIDERIM (Plaine des Mbo).

76 % du capital de départ est apporté par le Cameroun. Les autres partenaires pourront être des multinationales américaines (USA) : la Great American International Corporation, et la Western Engineering Corporation (filiale de la Sylvan Holding S.A.); ou une firme anglaise¹.

Une phase expérimentale est prévue avec un délai de 2 à 2 ans et demi. Le complexe rizicole emploiera alors une centaine de personnes. Lorsque les 5 500 premiers hectares seront mis en valeur, 240 personnes seront employées. A plus long terme, la Sanaga Rice Corporation ne pense pas dépasser 400 employés. Une haute mécanisation est en effet envisagée réduisant ainsi la main d'oeuvre.

le projet "ananas"

L'ananas pousse bien à Mbandjok et la ferme de Makanandja en avait fait une de ses activités principales. L'I.F.A.C. garantit de son côté les bonnes conditions offertes par la région pour cette culture. Le site de Nkoteng avait été choisi pour l'implantation d'un complexe agro-industriel d'ananas, mais l'arrivée de la CAMSUCO a provoqué son transfert éventuel au nord de la Sanaga.

Un premier partenaire, la Dole Company, ayant fait défection, c'est avec un second partenaire, la société allemande KLOCKNER, que le Cameroun négocie.

Une zone agro-industrielle d'environ 65 000 ha a été repérée à l'est de la route de Ntui à Nguila, dans une vaste région pratiquement inoccupée en dehors de quelques hameaux de pêcheurs sur la rive droite de la Sanaga. C'est dans cette zone réservée à l'agro-industrie que pourra s'implanter le complexe "ananas". 6 800 ha seront mis en valeur dans un premier temps, ce qui donnera une production de 215 000 tonnes d'ananas (ceci après 7 ans de fonctionnement). La superficie pourra ensuite être portée à 12 700 ha, et encore augmentée vus les espaces disponibles.

Contrairement à la Sanaga Rice Corporation qui n'emploiera en définitive qu'un total de 400 salariés, le projet "ananas" sera un grand consommateur de main-d'oeuvre. Après 7 ans de fonctionnement, le complexe aura besoin de 19 100 personnes se répartissant ainsi :

*Tableau 11 : Projet "ananas" :
répartition du personnel prévu*

<i>travailleurs agricoles</i>	<i>18 000</i>
<i>ouvriers d'usine</i>	<i>1 000</i>
<i>employés administratifs et cadres</i>	<i>100</i>

1) Le choix d'un (ou des) partenaire (s) fait actuellement l'objet de négociation.

La réalisation de ce complexe amplifiera donc dans des proportions très importantes le marché de travail déjà créé par la SOSUCAM et la CAMSUCO.

les exploitations forestières

Il nous faut rappeler par ailleurs l'importance des exploitations forestières de la région. Celles-ci avaient en 1971 des permis de coupe couvrant plus de 100 000 ha au nord et au sud de la Sanaga, dans les régions de Ntui et de Nanga-Eboko.

Tableau 12 : Superficies concédées aux exploitations forestières en 1971

<i>Exploitants</i>	<i>Localisation</i>	<i>Superficie</i>
<i>H.C.</i>	<i>Nguila</i>	<i>10 000 ha</i>
<i>KOURY Michel</i>	<i>"</i>	<i>9 750</i>
	<i>"</i>	<i>3 860</i>
	<i>"</i>	<i>4 880</i>
<i>S.A.B.M.</i>	<i>Goura</i>	<i>6 500</i>
	<i>"</i>	<i>500</i>
	<i>"</i>	<i>500</i>
	<i>"</i>	<i>49 800</i>
<i>total région de Ntui</i>		<i>85 790 ha</i>
<i>KOURY Michel</i>	<i>Nanga-Eboko</i>	<i>9 600</i>
	<i>Nkoteng</i>	<i>4 940</i>
<i>S.F.B.N. (Société Forestière de la Boumba Ngoko)</i>	<i>"</i>	<i>5 180</i>
<i>C.F.E. (Compagnie Forestière d'Eséka)</i>	<i>Simban</i>	<i>?</i>
<i>total région de Nanga-Eboko</i>		<i>19 720 ha</i>
<i>Total</i>		<i>105 510</i>

Ces superficies sont importantes, néanmoins elles n'hypothèquent pas les patrimoines fonciers des autochtones comme le font les complexes agro-industriels puisque la coupe est limitée à certaines espèces et coexiste avec l'agriculture villageoise.

Ces exploitations forestières sont sources d'emplois locaux. La S.F.B.N. par exemple, emploie 39 permanents et 30 tâcherons temporaires pour la coupe des arbres et le fonctionnement d'une scierie installée à Nkoteng.

3. quelques problèmes sociaux

l'approvisionnement des travailleurs salariés

Ces interventions multiples et pour certaines massives, ont donc créé un important marché de l'emploi. Le département de la Haute-Sanaga, dont on peut évaluer la population à un peu plus de 56 000 habitants et la densité à 4,72 habitants au km², ne peut de toute évidence répondre seul aux besoins en main d'oeuvre des complexes agro-industriels et des exploitations forestières. La S.C.T. à Batchenga, la SOSUCAM à Mbandjok, et récemment la CAMSUCO à Nkoteng, ont dû faire appel à des travailleurs immigrés. Ces derniers n'ont que très difficilement accès à la terre et doivent donc acheter les produits vivriers sur le marché.

le rôle des pouvoirs publics

Lors de notre enquête sur l'agglomération de Mbandjok, nous avons déjà insisté sur ces difficultés rencontrées par les travailleurs immigrés. Celles-ci ne peuvent que prendre de l'ampleur et rendre malheureusement insuffisantes les mesures pourtant opportunes de distribution de terre prises dans le cadre de l'opération "ceinture verte" autour de Mbandjok par les pouvoirs publics. En fait, le problème est d'ordre structurel. Les complexes agro-industriels qui s'implantent dans la Haute-Sanaga font appel à la main d'oeuvre dont ils ont besoin, mais ne considèrent pas à priori qu'ils ont la charge d'organiser le milieu de vie de cette main d'oeuvre. Celle-ci est strictement considérée comme force productrice dont on rémunère les services par un salaire selon la logique du mode de production capitaliste. Ce n'est que dans un second temps, lorsque l'unité de production éprouve quelques difficultés pour recruter la main d'oeuvre nécessaire et la retenir, qu'une politique sociale est élaborée : construction de logements pour les travailleurs immigrés, gestion d'un économat, organisation des loisirs, etc... Tirant les conséquences de l'expérience de la SOSUCAM en ce domaine, la CAMSUCO a même pris les devants et loge une partie importante de son personnel.

Pour l'approvisionnement de son personnel en produits vivriers, la CAMSUCO essaie de pallier l'insuffisance des marchés locaux par l'organisation d'un économat : les camions de la CAMSUCO sillonnent les villages environnants à la recherche des régimes de plantain. A l'intérieur du domaine, l'entreprise a réservé une superficie de 10 ha près

de la cité des manoeuvres agricoles (cité Martin) pour pratiquer des cultures vivrières, et 5 autres ha pourront être disponibles dans la partie méridionale du domaine, dans une partie accidentée non exploitable pour la culture des cannes à sucre. Ce programme de cultures vivrières a cependant échoué en partie : les champs de macabo, igname, plantain, etc... ont été cultivés et entretenus directement par les manoeuvres de l'entreprise et pour le compte de l'économat (il n'y a donc pas eu de distribution de lopins de terre aux salariés), ceci a renforcé le caractère anonyme de l'exploitation et donc la tendance au vol qui est prévisible dans un milieu de jeunes, émancipés du contrôle des autorités traditionnelles de leur milieu d'origine du fait de la distance, et sans projet d'installation dans la zone où ils immigreront temporairement (et donc sans conscience d'une responsabilité locale) ; les tubercules et régimes de plantains ont été par conséquent récoltés de nuit et avant qu'ils n'arrivent à maturité!

Ces réalisations "sociales" restent en tout cas partielles et très en deçà des besoins réels. Les campements de travailleurs de la SOSUCAM et les cités de la CAMSUCO ne s'intègrent pas dans un plan d'urbanisme, et les essais d'économat ne sont guère convaincants. Il est certain que ces problèmes de milieu de vie sont considérés comme secondaires par rapport à ce qui fait la raison d'être de la SOSUCAM et la CAMSUCO, à savoir la production de sucre. Dans la théorie capitaliste, le salaire est versé au travailleur en échange de sa force de travail, et c'est précisément avec ce salaire que le travailleur doit assurer la reproduction de sa force de travail, c'est à dire se nourrir, et répondre au moins à ses besoins fondamentaux de logement, de vêtements, d'éducation de ses enfants, etc... La prise en charge du milieu de vie des travailleurs incombe, en fait, dans le système capitaliste, aux instances étatiques. Or celles-ci sont manifestement prises de vitesse: l'élaboration d'un plan d'ensemble est retardé par les lenteurs bureaucratiques, un certain manque de coordination entre les ministères et services techniques concernés, l'absence d'une instance régionale de décision, et surtout la faiblesse des moyens dont disposent les pouvoirs publics ; sa nécessité n'en a même pas été affirmée. De là un décalage par rapport aux sociétés multinationales soutenues par des groupes financiers puissants qui, en l'espace de quelques mois, peuvent monter une usine et transformer radicalement le paysage. C'est ainsi que les pouvoirs publics n'ont pas su prévoir des zones où les salariés de ces complexes puissent cultiver à leur propre compte. Ils s'aperçoivent maintenant que les surfaces cultivables disponibles se sont rétrécies comme une peau de chagrin! La "ceinture verte" de Mbandjok, par exemple, ne pourra pas être aussi large qu'il le faudrait, et celle de Nkoteng ne pourra sans doute pas voir le jour. Au niveau de l'urbanisme, les pouvoirs publics ont été plus prévoyants puisqu'un plan d'urbanisme de Mbandjok a été tracé, mais nous en avons souligné le caractère abstrait (il s'agit en fait plus d'un plan du centre administratif et commercial que d'un véritable plan d'urbanisme capable d'intégrer tous les quartiers) et cet effort n'a malheureusement pas été poursuivi : Nkoteng n'a pas été doté d'un plan et les cités de la CAMSUCO sont construites dans un espace non structuré, juxtaposées à distance les unes des autres. L'initiative, la conception et la réalisation de ces cités reviennent entièrement à la CAMSUCO qui pallie ainsi l'absence d'un service technique compétent.

les milieux ruraux environnants

Les difficultés d'approvisionnement en produits vivriers de la main d'oeuvre salariée à Mbandjok et à Nkoteng sont actuellement parmi les problèmes les plus importants auxquels ont à faire face les pouvoirs publics. En 1974, A. LEFEVRE voyait dans la route circulaire Nkoteng - Ndo - Mékomba - Njoré (villages situés plus au sud de Mbandjok sur les sols du groupe D), le "poumon de Mbandjok"¹. En fait, l'implantation de la CAMSUCO et celle prévue d'autres complexes exigent un élargissement de l'aire d'approvisionnement. Certes, un village comme Ndo continue d'approvisionner Mbandjok en produits vivriers et même en aliments préparés (bâtons de manioc...) mais l'environnement rural immédiat est nettement insuffisant et c'est le département de la Lékié qui apporte le complément nécessaire. On peut penser qu'une infrastructure routière adéquate vers le sud permettrait à la région d'Essé (au sud de l'arrondissement de Mbandjok) d'apporter une contribution non négligeable. Enfin, dans l'avenir, il faut tenir compte du rôle que la région de Yoko, dans la partie méridionale de l'Adamaoua, pourrait jouer dans le domaine vivrier vis-à-vis de la zone agro-industrielle du Mbam².

les expériences de colonisation agricole

Les expériences de colonisation agricole dirigées par les pouvoirs publics pour "desserrer" les fortes densités du département de la Lékié se révèlent particulièrement opportunes pour contribuer à la solution de ce problème d'approvisionnement. La réussite de ces expériences, ou leur échec, pèsera sans doute lourd dans l'avenir économique de la région agro-industrielle que nous venons de décrire.

Deux expériences de colonisation agricole sont actuellement en cours, l'une à Minkama et l'autre à Njoré. Il faut y ajouter le projet "1 000 familles" au nord de la Sanaga, au-delà du pont "de l'enfance", prévu à Koro.

le village pionnier de Minkama

L'historique de ce village fait appel à l'assistance technique israélienne et au Centre de Formation de Minkama. Ce Centre de Formation a été créé en 1964/65 avec pour but d'inculquer aux jeunes le désir de rester dans le milieu rural et d'y pratiquer une agriculture moderne. C'était un des premiers éléments, avec celui de Pitoa près de Garoua, d'un réseau que les services de la Jeunesse et des Sports devaient implanter sur l'espace national afin d'orienter la jeunesse vers l'agriculture. L'encadrement du Centre de Minkama fut confié à des Israéliens. C'est à partir de ce Centre, avec le deuxième contingent formé, qu'un village pionnier fut créé à proximité, en juin 1966.

1) LEFEVRE A., 1974 - Mbandjok : un grand destin dans un petit arrondissement. 42 p. multigr. faisant partie d'une série de fascicules intitulée « Perspectives de développement des départements autour de Yaoundé » (Groupe de conseillers pour le développement de l'Afrique centrale, Nations Unies, UNDAT).

2) Riz et pommes de terre sont actuellement produits dans cette région de Yoko.

Le village comprend 40 cases construites en semi-dur¹ qui sont suffisamment espacées pour que chacun soit sur son lot de culture. Chaque lot (à la fois pour l'habitat et pour les cultures vivrières en savane) se présente en lanière de 35 mètres de façade sur 115 mètres de profondeur, soit une superficie de 0,4 ha. A ces lots appropriés individuellement, s'ajoutent une zone de savane qui devait être labourée mécaniquement et gérée par une coopérative, ainsi qu'une zone forestière qui devait être elle aussi exploitée collectivement. L'ensemble forme une superficie totale de 125 ha dont 16 ha appropriés individuellement. En fait, une première cacaoyère de 20 000 pieds et un champs de 3 000 poivriers mis en valeur selon cette perspective collectiviste furent abandonnés au profit de plantations individuelles. Il en fut de même des champs communs, en savane, hors des lots individuels. Dès lors, l'exploitation de l'ancienne partie commune allait se faire selon les possibilités de culture de chacun. Le départ des assistants techniques israéliens mis fin au projet initial et les jeunes colons se retrouvèrent quelque peu laissés à eux-mêmes.

Les plantations de cacao n'ont pas très bien réussi. Elles ont été vite attaquées par les maladies phytosanitaires, et les pionniers préférèrent planter des bananiers qui se révèlent plus résistants.

Le maïs réussit bien dans les champs de savane. Les pionniers y ont pratiqué aussi des cultures maraichères (tomates, aubergines, etc...) mais ils se sont heurtés d'une part à un problème d'eau, et d'autre part à celui de la commercialisation de produits périssables :

- un barrage sur un ruisseau devait former un petit lac apte à servir de réservoir d'eau en saison sèche. Le lac s'est malheureusement embourbé et ne donne pas l'eau escomptée.
- le village est relativement éloigné de l'axe principal Yaoundé-Obala² et ses produits maraichers sont moins compétitifs que ceux des villages de cet axe principal : leurs prix sont davantage grevés par les prix de transport et la vente plus aléatoire. D'autre part, l'isolement du village, qui est pour ainsi dire dans un cul de sac, ne favorise pas le passage de commerçants. Une carte d'origine des vendeurs du marché d'Obala établie par FRANQUEVILLE en 1970³ montre que Minkama se situe à l'extrême nord-est de l'aire de provenance de ces vendeurs : au-delà de Minkama, les villageois ne fréquentent plus qu'exceptionnellement ce marché.

Certes, quelques pionniers ont pu disposer d'un véhicule, mais ils ont préféré alors faire le transport sur d'autres routes plus fréquentées! La réussite économique de certains pionniers ne profite donc guère au village lui-même puisque les investissements se font souvent ailleurs, notamment dans le pays d'origine tout proche et avec lequel les pionniers continuent d'entretenir des relations étroites.

Le village a été fondé par des jeunes autochtones (Batchenga) et des jeunes Eton et Mangisa. Les jeunes autochtones sont tous repartis et il reste seulement un noyau de 16 pionniers de ce premier contingent. Cependant à partir de 1967 d'autres volontaires sont arrivés venant du Centre de Formation tout proche. Actuellement 33 cases sont occupées et on comptait 146 habitants en 1976.

- 1) Ces cases ont été construites par les pionniers eux-mêmes, mais avec l'aide d'un crédit et selon un modèle unique.
- 2) Il faut se lever entre 1 heure et 2 heures du matin pour prendre place sur le marché de Yaoundé à 6 heures.
- 3) op. déjà cité.

Aujourd'hui où on peut faire le bilan de cette expérience, on peut avancer qu'elle a manifestement souffert d'être un isolat. A l'écart de la route à grande circulation, sans que d'autres villages de colonisation ne s'y ajoutent, les jeunes pionniers se sentent "encerclés" par des populations autochtones voisines qui bien que participant d'un même fond culturel n'en sont pas moins "autres". Cela se traduit par une anxiété quant à la situation foncière du nouveau village : les villageois les plus proches sont accusés de "grignoter" les limites et il a fallu rouvrir le layon qui les matérialisait afin d'éviter que des conflits de voisinage ne s'enveniment. Cette anxiété est d'autant plus vive que le bornage des lots individuels n'a pas encore été fait.

Avec la récente prise en charge du Centre de Formation de Minkama par le S.C.N.P.D. (Service civique national de Participation au Développement), le village pionnier de Minkama va peut-être retrouver un second souffle bien qu'il ne soit pas directement encadré par cet organisme¹.

. le Groupement d'Agriculteurs de Njoré

En 1975, le Ministère du Plan engage une colonisation agricole dans la région de Njoré dans le but de décongestionner le pays éton et de promouvoir une agriculture de type moderne, accordant une priorité aux cultures vivrières et susceptibles de ravitailler les milieux urbains de Yaoundé.

Afin d'éviter les conflits inter-ethniques entre les colons et les autochtones, les promoteurs de l'Opération ont d'emblée voulu créer une réalisation commune intégrant à la fois des Eton et des autochtones; le premier contingent de 50 volontaires a été recruté pour moitié en pays éton, et pour moitié sur place dans le village de Njoré. L'opération s'intitule d'ailleurs "Obala-Mbandjok", et d'autres étapes ultérieures étaient envisagées notamment à Batchenga.

La délimitation du terrain s'est faite en collaboration étroite avec les autorités coutumières puisque c'est le chef du village de Njoré qui a présenté un terrain disponible. L'expérience montre que si ces précautions de départ n'ont pas empêché tout heurt inter-ethnique, elles ont néanmoins affirmé un consensus commun, lors du lancement de l'Opération, qui joue en quelque sorte le rôle d'une constitution.

L'espace ainsi mis à la disposition des jeunes agriculteurs volontaires, comprend à la fois une zone de savane de 2 000 ha et une galerie forestière d'une superficie de 150 ha. Sont donc possibles, d'une part des cultures vivrières en champs ouverts (maïs, ignames, riz) et de l'arboriculture fruitière, et d'autre part des plantations de bananiers et de cacaoyers sous couvert forestier. Chaque volontaire devait recevoir 5 ha de savane et 5 autres de forêt. Les parcelles devaient être groupées de façon à permettre à la fois la mécanisation des labours ainsi que celle d'autres travaux culturels, et un système de rotation de cultures. Un tel système aurait permis une heureuse combinaison entre l'appropriation individuelle des lots et le travail collectif.

1) Le S.C.N.P.D., de création récente, reprend en partie les projets des Services de la Jeunesse et des Sports dont les Centres de Formation de Minkama et de Pitoa étaient les premières réalisations. Dans la zone qui nous concerne, la S.C.N.P.D. dispose du Centre de Minkama (86 ha) qui se spécialise en partie dans l'élevage (bœufs, volailles), et du Centre de Njoré (550 ha - capacité de formation de 300 stagiaires).

Au début de l'opération, les volontaires ont été encadrés par un expatrié de formation agronomique mis à la disposition du Ministère du Plan par un organisme espagnol de coopération (la CODESCAM). La femme de cet ingénieur agronome était infirmière et assurait ainsi le volet social de l'opération.

Le lancement de cette opération s'est cependant heurté à quelques difficultés concrètes. L'encadrement technique et administratif des volontaires s'est avéré insuffisant. D'autre part, le manque de crédit a freiné le programme de mécanisation des cultures et de construction des habitations. Les volontaires, originaires du pays éton, ont dû rester dans un campement dont l'aspect n'offrait rien d'attirant du fait de son caractère provisoire¹. Il est à noter que la moitié de ces originaires éton sont mariés et ont des enfants.

Cette situation amena les responsables de l'opération à remettre la gestion entre les mains du Service Civique National de Participation au Développement (S.C.N.P.D.) qui possède deux centres de formation dans la région dont l'un à Njoré même. Il est certain en effet que le S.C.N.P.D. dispose de moyens techniques et d'un encadrement susceptible d'assurer un meilleur fonctionnement de l'opération.

Cette première phase est donc l'histoire d'un démarrage trop lent, par rapport aux objectifs qui avaient été fixés, et qui n'a pas su créer un pôle d'attraction, mais le bilan reste néanmoins encourageant puisque des éléments du premier contingent sont restés malgré ces vicissitudes.

Tableau 13 : Composition ethno-géographique
du groupement d'agriculteurs de Njoré

	présents en 1975	sont restés	nouveaux volontaires	présents en 1977
autochtone	25	22	-	22
Eton	25	9 (a)	11 (b)	20
total	50	31	11	42

(a) 15 autres sont partis et un est décédé

(b) dont 7 jeunes ayant été formés par le centre du
S.C.N.P.D. de Njoré

Une prime alimentaire de 4 000 F par mois est versée aux volontaires durant la première année, ce tarif est ensuite diminué de moitié pour la seconde année.

Le S.C.N.P.D. veut aboutir à la constitution de 4 villages de 50 pionniers, soit un total de 200 exploitants. Chaque pionnier recevra un lot d'habitation de 2 ha (400 x 50 m), 4 ha de savane et 4 autres de forêt, soit un total de 10 ha. Le village actuel de l'opération Obala-Mbandjok dont la capacité est de 24 ménages, servira de camp d'accueil pour les nouveaux arrivants. Ces derniers y resteront

1) Les volontaires autochtones, quant à eux, continuent d'habiter le village.

le temps de construire leur maison définitive, de mettre leur lot en valeur et de s'initier aux méthodes modernes d'agriculture (soit un délai maximum de 4 ans).

. *le projet "1 000 familles"*

Il s'agit d'un projet soutenu par l'U.I.P.E. (Union Internationale de la Protection de l'Enfance) qui vise lui aussi le desserrement du pays éton. Un pont sur la Sanaga envisagé à Koro au nord de Saa facilitera l'immigration au-delà du fleuve entre Ntui et Goura, et l'ouverture d'un périmètre de colonisation de 15 000 ha entre le village Goura et le Mont Tama¹.

La coopération suisse finance en partie la réalisation du pont de Koro et celui-ci devrait être fonctionnel à la fin de 1978². Le Génie militaire doit de son côté réaliser les bretelles routières nécessaires à l'aménagement du périmètre de colonisation.

Ces entreprises de colonisation agricole, soutenues pour deux d'entre elles par des centres de formation, sont consommatrices d'espace. Nous avons la situation suivante :

Tableau 14 : Superficies des zones de colonisation agricole et des centres de formation

<i>Périmètres de colonisation :</i>	
. village pionnier Minkama	125 ha
. villages de l'Opération Obala-Mbandjok	2 000
. projet "1 000 familles"	15 000
total	17 125 ha
<i>Centres de Formation et Fermes expérimentales :</i>	
. Centre S.C.N.P.D. de Minkama	86 ha
. Centre S.C.N.P.D. de Njoré	550
. Ferme expérimentale de l'Opération Obala-Mbandjok ³	500
total	1 136 ha
total général	18 261 ha

- 1) DELPECH B., 1976 - Le pont de l'enfance et le projet «1 000 familles», note sur les opinions et aspirations de jeunes paysans de la Léké - ONAREST, Yaoundé, 25 p. multigr.
- 2) A la mise en place de ce pont correspondra aussi un nouveau tracé de la route nationale par la construction d'une route Obala-Saa-Koro.
- 3) Gérée par le Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire, cette ferme expérimentale doit soutenir l'opération Obala-Mbandjok, et inventorier les possibilités agro-industrielles de la région en liaison avec la F.A.O.

On ne peut que souhaiter la réussite de ces opérations compte tenu de l'importance des moyens mis en oeuvre par les pouvoirs publics. Mais nous devons remarquer que jusqu'à présent ces réalisations ont été juxtaposées, sans plan d'ensemble, et leurs objectifs ont été définis sans référence explicite à la zone agro-industrielle d'Obala-Nanga Eboko. La proximité de Yaoundé, où les prix des marchés vivriers sont élevés, ne pourra d'ailleurs que faciliter l'orientation vers la capitale d'une grande partie de la production agricole de ces périmètres de colonisation, concurrençant ainsi l'approvisionnement de la zone agro-industrielle. D'autre part, des circuits de commercialisation doivent être organisés si on veut que les "pionniers" puissent effectivement jouer un rôle d'approvisionnement.

les risques d'onchocercose

Ces opérations de colonisation dirigée vont contribuer, parallèlement à l'immigration d'une main d'oeuvre salariée pour les besoins des complexes agro-industriels, à augmenter sensiblement la densité du peuplement de la région. La vallée de la Sanaga et celles de ses affluents étant infestées d'un insecte (le *simulium dammosum*) vecteur possible de micro-filaires qui peuvent provoquer des troubles oculaires par onchocercose, les services sanitaires ne cachent pas leur inquiétude. Des enquêtes cliniques ont été menées à Mbandjok et à Nkoteng en 1976 et 1977 (ANDERSON et FUGLSANG 1976) ainsi que des observations entomologiques (BOUCHITE et TRAORE-LAMIZANA, 1976-1977)¹.

La densité des piqûres varie selon la proximité des rapides qui rythment le cours de la Sanaga de Nanga-Eboko à sa confluence avec le Mbam. Là sont les gîtes des *simulium dammosum* lesquels ont besoin, pour se reproduire, d'une vitesse de courant rapide (entre 0,70 et 2 m/s). Les galeries forestières des affluents de la Sanaga jouent ensuite le rôle de couloirs de dispersion.

Outre la gêne que représentent de multiples piqûres pour les travailleurs de la SOSUCAM et de la CAMSUCO qui sont ainsi agressés dans les plantations de cannes à sucre, notamment à proximité des galeries forestières, les micro-filaires ne sont pas sans provoquer des troubles dermatiques, et comportent en plus le risque de lésions oculaires en cas d'exposition prolongée.

Sur la Sanaga même, le taux de cécités onchocercariennes serait supérieur à 5 % (situation d'hyper-endémicité onchocercarienne) ; et ce taux descendrait entre 2 et 3 % sur le domaine de la SOSUCAM (PHILIPPON 1977)². Les enquêtes cliniques d'ANDERSON et FUGLSANG (1976) sont un signal d'alarme : "Pour ces auteurs, la maladie se présente sous le faciès forestier qui se rencontre classiquement par ailleurs au Cameroun. A Njoré, la prévalence des porteurs de micro-filaires atteint en

1) TRAORE-LAMIZANA et BOUCHITE B., 1976 - Enquête entomologique dans la zone sucrière de Mbandjok.

4 rapports multigr., I.M.P.M.OONAREST.

2) PHILIPPON B., 1977 - Rapport de Mission à Mbandjok, ORSTOM, Bouaké, 26 p. multigr.

effet 91 %, celle des porteurs de lésions oculaires 21 % (au-dessus de 5 ans) et le taux des cécités onchocerciennes (bilatérales et unilatérales) est de 8,5 %, ces cécités affectant presque exclusivement les adultes âgés de plus de 40 ans. Chez les 48 écoliers de Nkoteng, 62 % étaient porteurs de micro-filaires dermiques d'*O. volvulus* et 6 % présentaient des risques de lésions oculaires" (B. PHILIPPON, 1977).

Certes, nous n'avons pas affaire à l'onchocercose du nord du Cameroun qui augmente dans de fortes proportions le taux de cécité¹, mais le danger ne devrait pas être sous-estimé et les entomologistes préconisent que soient entrepris le plus vite possible des traitements antisimulidiens par versements d'insecticide (abate 200 CE) dans le cours de la Sanaga, en aval de Nanga-Eboko.

Il nous faut enfin remarquer que la destruction des galeries forestières n'est pas envisageable car elle mettrait en cause l'équilibre écologique actuelle de la zone. Ces forêts sont autant de refuge pour les oiseaux destructeurs d'insectes et maintiennent le degré hydrométrique de la zone à un niveau suffisant en dépit de l'ampleur des défrichements.

économie capitaliste et confrontation inter-ethnique

Après avoir évoqué quelques problèmes concernant les conditions de vie de la région de Mbandjok : approvisionnement des travailleurs, problèmes sanitaires, etc..., nous terminerons cette présentation de la zone agro-industrielle d'Obala-Nanga Eboko par quelques considérations sur les rapports entre les groupes humains mis en présence.

Nous avons déjà évoqué à plusieurs reprises, dans les pages précédentes, les risques de marginalisation des populations autochtones : Vuté à Mbandjok, Nkoteng et dans la zone agro-industrielle ouverte sur la rive droite de la Sanaga ; groupes ethniques de la région de Nanga-Eboko ; Bobili, Képéré et Pol plus à l'est ; Baya dans la partie septentrionale du Transcam... Pour toutes ces populations énumérées, nous avons à faire à des groupes de petite taille qui n'ont donc guère de poids démographique pour faire face aux mesures d'expropriation, et qui, par ailleurs, se sont trouvés en dehors des principales spéculations de l'économie contemporaine : à la limite septentrionale de la forêt, ils restent pratiquement en dehors de l'économie de plantation (café, cacao) et nous ne sommes pas encore dans la zone favorable au coton. Consciente de cette situation, l'administration coloniale avait d'ailleurs tenté d'introduire la culture du riz afin que ces populations puissent disposer de quelques numéraires et payer ainsi l'impôt en argent ; mais, peu rémunérée, cette culture ne prit jamais l'essor souhaité par les pouvoirs publics en dehors des champs expérimentaux.

Un plan régional de développement devrait, dès maintenant, prévoir le rôle que ces groupes pourraient jouer dans la zone agro-industrielle et prendre des mesures en conséquence afin d'éviter leur marginalisation.

1) Voir par exemple LEBRAS, BOUCHITE B., LAMIZANA M., BRENGUES J., 1976 - Enquête onchocercose dans le bassin Vina-Pendé-Logone, le foyer de Touboro, I.M.P.M., ONAREST, 24 p. multigr.

Actuellement, on compte plus de 1 000 salariés de la SOSUCAM et de la CAMSUCO qui sont originaires de la Haute-Sanaga, c'est-à-dire qu'on peut considérer comme autochtones, soit 17,6 % de l'ensemble du personnel salarié. En d'autres termes, 195 habitants sur 10 000 habitants de ce département sont embauchés dans les complexes agro-industriels sucriers. La CAMSUCO plus que la SOSUCAM attire cette population locale (respectivement 23,1 % et 10,2 % du personnel), et sans doute est-ce là un résultat obtenu grâce aux réalisations "sociales" de la CAMSUCO en matière de logement.

Cette participation des "autochtones" à l'agro-industrie signifie une certaine prolétarianisation sur place, c'est-à-dire que des agriculteurs locaux deviennent salariés agricoles - encore faudrait-il vérifier s'ils continuent ou non à entretenir leur propre exploitation individuelle dans leur village d'origine (on aurait alors des ouvriers ruraux). Cependant on peut remarquer qu'à la SOSUCAM les 2/3 des originaires de la Haute-Sanaga travaillent dans les services généraux et à l'usine, et 1/3 seulement dans les champs de cannes à sucre où le travail est plus dur et moins rémunéré. La Haute Sanaga apparaît ainsi avec la province du Littoral et les pays ewondo, buku et basaa, comme disposant d'une main d'oeuvre plus qualifiée par rapport à d'autres régions du Cameroun.

Les départements voisins de la Haute-Sanaga fournissent également une main d'oeuvre importante. C'est le cas notamment de la Lékié, de la Méfou, et du Mbam.

La Lékié fournit à elle seule un contingent de plus de 1 000 salariés, soit 16,2 % de l'ensemble du personnel permanent. Ce département connaît de fortes densités et les jeunes sont de plus en plus acculés à l'émigration¹. C'est ainsi que nous avons trouvé des jeunes Eton dans les périmètres de colonisation que nous venons de citer précédemment (Minkama, Njoré), soit une cinquantaine ; tandis que d'autres se sont inscrits à l'Opération Yabassi-Bafang plus lointaine (ils y étaient 85 en juin 1977)². Les originaires de la Lékié ont d'ailleurs été parmi les premiers immigrants de Mbandjok ainsi que le témoigne le quartier Nkol Eton, c'est à dire "la colline des Eton". Cependant, les pouvoirs publics s'attendaient à une participation plus massive du fait du surpeuplement de ce département et de sa proximité. Néanmoins, ce sont 50 personnes sur 10 000 habitants de ce département qui se retrouvent comme salariées à la SOSUCAM et la CAMSUCO. Le surpeuplement de la Lékié contraint d'ailleurs les jeunes ruraux à accepter des tâches de salariés agricoles : 60 % des originaires de la Lékié employés à la SOSUCAM travaillent dans les champs de cannes à sucre.

Yaoundé et ses milieux ruraux environnants participent également au marché de l'emploi de Mbandjok. Là aussi, nous trouvons un fort pourcentage de manoeuvres agricoles (52 % à la SOSUCAM), dont on peut penser que ce sont de jeunes chômeurs de Yaoundé contraints d'accepter de telles conditions de travail en dépit de leur niveau scolaire.

1) DELPECH B., 1978 - Du village au quartier : les originaires de la Lékié à Yaoundé (Nkol Eton), Yaoundé, ONAREST, Travaux et Documents de l'I.S.H. (à paraître).

2) BARBIER J.C., 1977 - A propos de l'opération Yabassi-Bafang, Yaoundé, ONAREST, Travaux et Documents de l'I.S.H., n°4.

Tableau 15 : Origine géographique du personnel permanent
de la SOSUCAM et de la CAMSUCO - août 1977

	nb.	%	nb. pour 10 000 hab. du département ou province d'origine
Région de Mbandjok			
. Haute Sanaga	1 093	17,60	195,18
. Lékié	1 006	16,20	49,56
. Méfou	326	5,25	26,18
. Mbam	328	5,28	19,94
total	2 753	44,34	50,24
Provinces Nord-Ouest et Sud-Ouest			
. Nord-Ouest	24	0,39	0,26
. Sud-Ouest	14	0,23	0,24
total	38	0,62	0,25
Autres provinces du sud du Cameroun			
. départements bamiléké	186	3,00	2,41
. département Bamoun	1	0,02	0,05
. Littoral	119	1,92	1,41
. Est	130	2,09	3,79
. autres départements du sud	440	7,15	5,25
total	880	14,17	2,93
Nord du Cameroun			
. Logone et Chari	2	0,03	0,16
. Bénoué - Adamaoua	155	2,50	1,99
. Margui-Wandala	159	2,56	3,41
. Diamaré	829	13,35	17,73
. Mayo-Danaï	1 255	20,21	56,93
total	2 400	38,65	11,63
Etrangers : total¹	138	2,22	-
Total général	6 209	100,00	9,87

Le département du Mbam participe déjà relativement moins : 20 originaires sur 10 000 habitants de ce département sont salariés à la SOSUCAM et à CAMSUCO.

Au-delà de cet impact régional, l'agro-industrie de la région de Mbandjok concerne la majeure partie du territoire national.

- Les provinces de l'Est et du Littoral, les départements bamiléké, les départements du Centre-Sud en dehors de ceux cités précédemment comme voisins de la Haute-Sanaga, sont actuellement concernés à raison de 1 à 5 salariés pour 10 000 habitants.
- Par contre la partie anglophone du Cameroun reste résolument en dehors de la zone d'influence de Mbandjok. Ceci est dû au fait que cette partie du Cameroun dispose elle-même de nombreux complexes agro-industriels, notamment dans les régions de Bouéa et de Kumba, et conserve donc sa propre main-d'oeuvre.
- Le pays Bamoun à l'Ouest et le département du Logone et Chari ne se sentent également pas concernés.

1) Principalement des Guinéens équatoriaux (80), des Tchadiens (46) et des Centrafricains (11).

- Par contre les deux départements, Mayo-Danaï et Diamaré, au nord du Cameroun, sont très impliqués. Ce sont ces départements qui fournissent de forts contingents de Masa, Tupuri, Mundang, soit à eux seuls un volume de plus de 2 000 salariés. Ces départements sont très peuplés et cette émigration vers Mbandjok ne risque pas d'en atténuer les densités démographiques. Néanmoins, cette attraction de la zone agro-industrielle de la Moyenne Sanaga entre de plus en plus dans la réalité économique et sociale du Nord du Cameroun. Dans le Mayo Danaï, ce sont 57 salariés pour 10 000 habitants du département qui se trouvent à Mbandjok-Nkoteng, et dans le département voisin du Diamaré, le taux est de 18 salariés pour 10 000 habitants.

Pour la première fois de son histoire, le nord et le sud du Cameroun se retrouvent ensemble dans une même activité économique. La multiplication des complexes agro-industriels dans la région Obala - Nanga Eboko, et plus largement le long du Transcam, va intensifier cette rencontre. Déjà 2 400 originaires du Nord sont embauchés à la SOSUCAM et à la CAMSUCO, combien seront-ils vers 1985 où le nombre des travailleurs embauchés dans l'agro-industrie risque d'être quadruplé?

Il s'agit là d'un évènement historique puisque, jusqu'à présent, le nord et le sud du Cameroun étaient essentiellement articulés au niveau politique et administratif au sein de l'appareil étatique, et beaucoup moins à d'autres niveaux.

Cette articulation n'est pas une rencontre entre partenaires égaux. L'inégalité de développement des diverses régions du Cameroun se traduit brutalement à Mbandjok : les régions les plus scolarisées fournissent surtout des ouvriers et des employés de bureau, alors que les régions les moins scolarisées sont pourvoyeuses de main d'oeuvre agricole. La situation est particulièrement extrême pour les trois départements du nord : Mayo-Danaï, Diamaré et Margui-Wandala, dont les originaires sont employés, pour plus de 85 %, dans les champs de cannes à sucre de la SOSUCAM. Ce même pourcentage affecte le contingent originaire de la province du Sud-Ouest mais dans ce cas, nous n'avons affaire qu'à quelques éléments très peu nombreux.

La corrélation est nettement positive entre le taux de scolarisation pour les enfants masculins de 6 à 14 ans, et la proportion de manoeuvres de culture employés à la SOSUCAM :

Tableau 16 : Scolarisation et manoeuvres agricoles

	Taux de scolarisation population scolaire masculine (de 6 à 14 ans) recensement 1976 ¹	Manoeuvres de culture pour 100 salariés permanents (SOSUCAM, août 1977)
Littoral	92,1 %	25,5 %
Centre-Sud	93,3	45,4
Ouest	89,8	56,7
Sud-Ouest	77,8	- 2
Est	75,4	66,7
Nord Ouest	65,1	71,4
Nord	37,9	87,0

1) FOTSO E., 1977 - Situation démographique au Cameroun. Communication présentée au Séminaire Population - Emploi - Développement, Yaoundé, 21-24 nov. 1977.

2) Pourcentage non significatif car reposant sur des nombres trop petits.

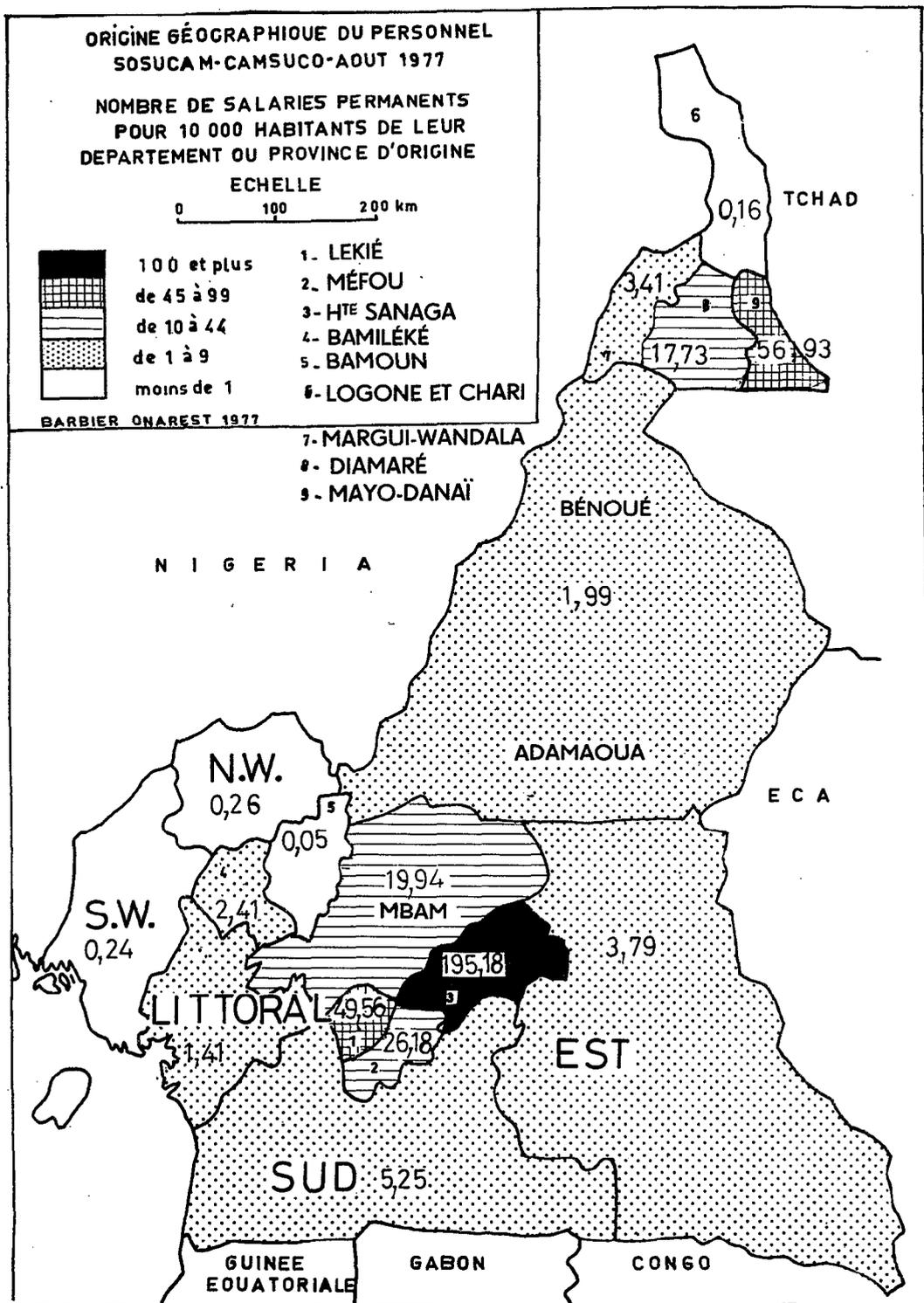


Fig. 25

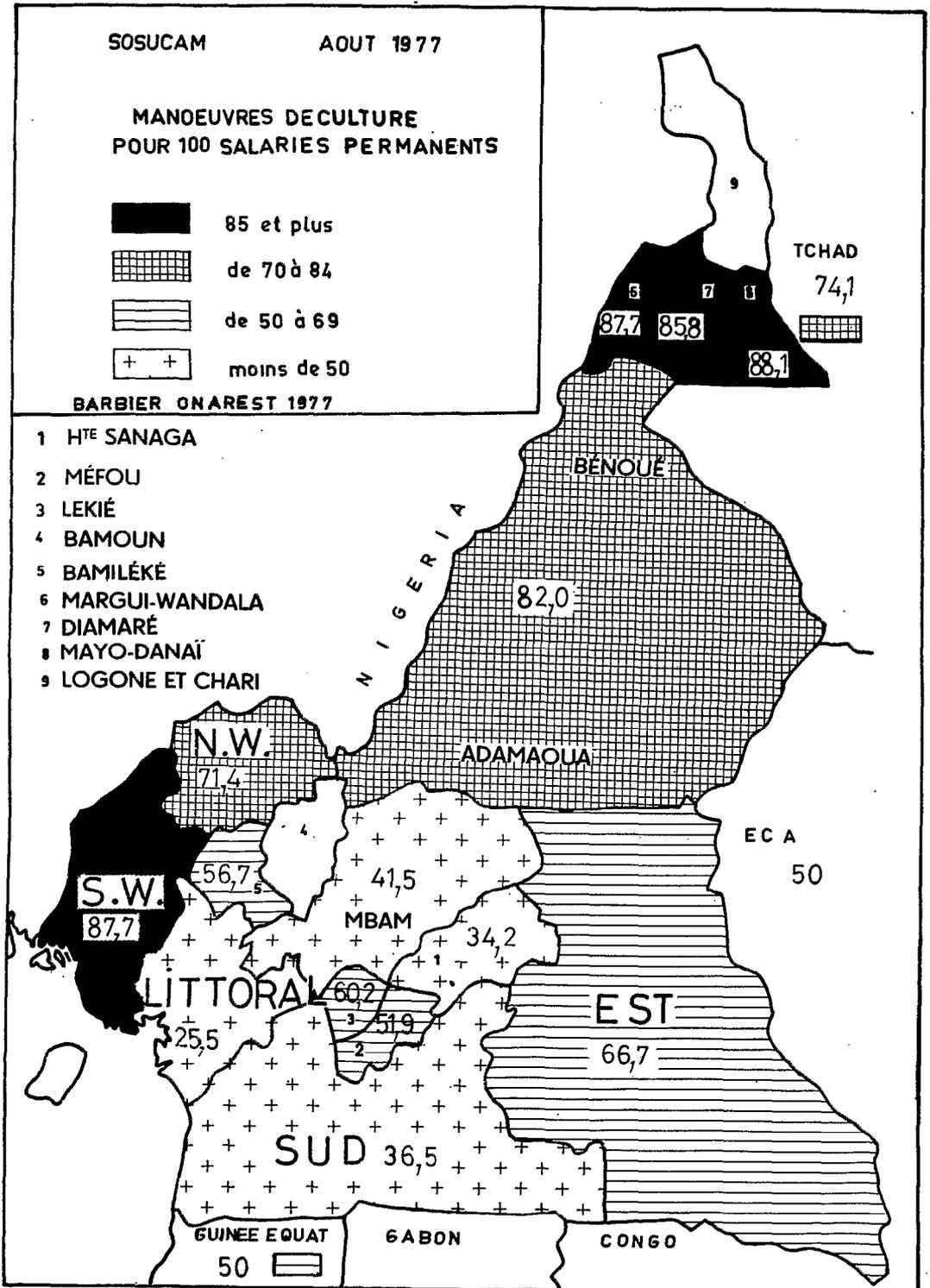


Fig. 26

La cohabitation des groupes ethno-géographiques va donc de pair avec leur hiérarchisation en groupes socio-professionnels, d'où une interprétation des conflits de travail en termes ethniques. Dans cette zone agro-industrielle, peut-être plus qu'ailleurs, les sociétés inscrites sur le territoire national sont amenées à se rencontrer, à s'imbriquer les unes et les autres dans un même ensemble socio-économique, et peut être à se fondre dans une nouvelle société, marquée dès sa naissance d'inégalités particulièrement accentuées, non exempte de conflits, et dont la genèse relève de l'intervention directe et massive des multinationales et de l'Etat en vue d'instaurer un mode de production capitaliste hautement productif. Là, peut-être plus qu'ailleurs, se joue un destin national.

L'anthropologie économique et sociale ne doit pas manquer le rendez-vous. Elle doit y être présente afin d'y observer, si possible d'une façon permanente, les faits sociaux qui témoignent de la formation d'une société camerounaise. Encore faudrait-il que cette discipline scientifique s'oriente résolument vers les grands problèmes actuels qui pèseront dans l'avenir du Cameroun.

De même la géographie ne doit-elle pas s'attarder à l'étude des "pays traditionnels", des terroirs façonnés par une longue occupation paysanne, mais qui ne seront plus que des points de référence pour des travailleurs migrants. Nombre de ces terroirs seront en effet réduits à l'état d'ilôts dans un paysage remodelé, dans sa plus grande partie, par l'économie capitaliste.

Qu'on nous permette donc de terminer cette description, qui, six ans après la réalisation d'une enquête sur le terrain à Mbandjok, a voulu présenter brièvement la zone agro-industrielle d'Obala - Nanga-Eboko et ses prolongements le long du Transcam, par une invitation pressante à continuer ce travail dont nous venons de poser les premiers jalons.

bibliographie

- DANG BAYIBIDIO (E.), 1969 - Contribution du Transcamerounais au développement du Cameroun. Université, Yaoundé, Mémoire Economie, 69 p. multigr.
- DELPECH (B.), 1977 - Le pont de l'enfance et le projet "1 000 familles", note sur les opinions et aspirations de jeunes paysans de la Lékié. ONAREST, Yaoundé, 25 p. multigr.
- FRANQUEVILLE (A.), 1970 - Deux essais sur les relations ville-campagne au nord de Yaoundé. ORSTOM, Yaoundé, 174 p. multigr.
- HESS (P.), 1974 - Nanga Eboko : étude de géographie urbaine. Université, Yaoundé, DES, géographie, 144 p. multigr.
- KOUAMO (J.L.), 1974 - L'ascendance de Mbandjok. Université, Yaoundé, Mémoire Journalisme, 72 p. multigr.
- LEFEVRE (A.), 1974 - Perspectives de développement des départements autour de Yaoundé :
 . région de Nanga-Eboko au sud de la Sanaga, 66 p. multigr.
 . Mbandjok, un grand destin dans un petit arrondissement, 42 p.
 Groupe de Conseillers en Développement d'Afrique du Centre, Nations Unies, (UNDAT).
- LOBE (A.), 1973 - Bélabo, la ville Far-West. Université, Yaoundé, Mémoire Journalisme, 65 p. multigr.
- MAINET (G.), 1972 - Bélabo, exemple de ville nouvelle au Cameroun. Yaoundé, Université, 32 p. multigr.
- M'BALA (P.), 1976 - Etude politique, économique et sociale de la Subdivision de Nanga-Eboko, dans l'entre-deux guerres. Université, Yaoundé, DES d'Histoire, 126 p. multigr.
- MOUKOURI KUOH, 1974 - Le site sucrier de Mbandjok, le secteur d'extension de la canne à sucre, pédologie, aptitude culturelle. ORSTOM, Yaoundé, 111 p. multigr. + 3 cartes.
- NGANGUE K. ELAME, J.B. Melchior, 1976 - L'industrialisation mixte : structures et rentabilité, l'exemple de la SOSUCAM. Université, Yaoundé, Mémoire Economie.
- NGO MBAYEN (J.), 1975 - Les incidences du Transcamerounais sur le développement. Université, Yaoundé, Mémoire Economie, 46 p.

- NYANO (P.), 1973 - Influence étrangère et Transcamerounais. Université, Yaoundé, *Mémoire Journalisme*, 117 p. multigr.
- PHILIPPON (B.), 1977 - Rapport de mission à Mbandjok. ORSTOM, Bouaké, 26 p. multigr.
- TISSANDIER (J.), 1969 - Zengoaga. Etude d'un village camerounais et de son terroir au contact forêt-savane. Ed. Mouton et Co., Paris, col. Atlas des Structures Agraires au sud du Sahara, n° 3, 88 p.
- TISSANDIER (J.), 1970 - Atlas régional Est I. cartes, ORSTOM, Paris.
- TRAORE-LAMIZANA, BOUCHITE (M.), 1976 - Enquête entomologique dans la zone sucrière de Mbandjok. 4 rapports multigr. (19 + 14 + 11 + 15p.) IMPM, Yaoundé.
- VALLERIE (M.), 1971 - Cartes pédologiques du Cameroun Centre-Sud, feuille Bafia. ORSTOM, Yaoundé, 126 p. multigr. + cartes.

table des matières

INTRODUCTION	229
I. UNE REGION OUVERTE A L'AGRO-INDUSTRIE	231
II. COMPLEXES AGRO-INDUSTRIELS ET EXPLOITATIONS FORESTIERES	241
Les complexes agro-industriels existants en 1977	243
Les projets	252
Les exploitations forestières	254
III. QUELQUES PROBLEMES-SOCIAUX	255
L'approvisionnement des travailleurs salariés	257
Les risques d'onchocercose	264
Economie capitaliste et confrontation inter-ethnique	265
CONCLUSION	273
BIBLIOGRAPHIE	275
TABLE DES MATIERES	279